

Réf: Dossier 316250

Avis de constitution

SOCIETE « CLINIQUE AUTOS PRO SARL » en abrégé « CLINIQUE AUTOS PRO »

Siège BINGERVILLE AYOPOUMIN EX MITTERRAND,
Lot 376, Ilot 44

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 21/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CLINIQUE AUTOS PRO SARL » en abrégé « CLINIQUE AUTOS PRO »

Objet : Mécanique générale automobile , entretiens et réparations de véhicules , tôlerie , électricité automobile , pneumatique ; parallélisme , achat et vente de véhicule , achat et vente de pièces détachées de véhiculés ; prestations de services

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social BINGERVILLE AYOPOUMIN EX MITTERRAND,
Lot 376, Ilot 44

Dirigeant(s) M ABLE EBOUA AUGUSTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06671 du 05/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41048/GTCA/RC/2024 du 05/07/2024

